
CHAPITRE IX.

INTERVENTION DES ESPRITS DANS LE MONDE CORPOREL.

Pénétration de notre pensée par les esprits. — Influence des esprits sur nos pensées et nos actions. — Sujétion de l'homme aux esprits. — Des pactes. — Influence des esprits sur les biens et les maux de la vie corporelle. — Affection des esprits pour certaines personnes. — Croyance aux localités fatalement propices ou funestes par la fréquentation des esprits. — Génies familiers. — Personnes fatales ou propices à d'autres personnes. — Ma'édiction. — Possédés.

172 — Les esprits voient-ils tout ce que nous faisons ?

172 — Les esprits étant partout, nous en avons sans cesse autour de nous qui

« Oui, puisque vous en êtes sans cesse entourés ; mais chacun ne voit que les choses sur lesquelles il porte son attention ; car pour celles qui lui sont indifférentes, il ne s'en occupe pas. »

— Les esprits peuvent-ils connaître nos plus secrètes pensées ?

« Oui, même celles que tu voudrais te cacher à toi-même. »

— Que pensent de nous les esprits qui sont autour de nous et nous voient ?

« Cela dépend. Les esprits follets se rient des petites tracasseries qu'ils vous suscitent et se moquent de vos impatiences. Les esprits sérieux vous plaignent de vos travers et tâchent de vous aider. »

173 — Les esprits influent-ils sur nos pensées et sur nos actions ?

« Oui. »

— Comment les esprits influent-ils sur nos actions ?

« En dirigeant la pensée. »

— Exercent-ils une influence sur les événements de la vie ?

« Oui, puisqu'ils te conseillent. »

174 — Avons-nous des pensées qui nous sont propres et d'autres qui nous sont suggérées ?

« Oui, et c'est ce qui vous met dans l'incertitude, parce que vous avez en vous deux idées qui se combattent. »

175 — Comment distinguer les pensées qui nous sont propres de celles qui nous sont suggérées ?

« Lorsqu'une pensée est suggérée, elle vient à l'improviste ; c'est comme une voix qui te parle. Les pensées propres sont en général celles du premier mouvement. »

176 — Comment reconnaître si une pensée nous est suggérée par un bon ou un mauvais esprit ?

« Etudier la chose. Les bons esprits ne conseillent que le bien ; c'est à toi de distinguer. »

— D'après cela il ne serait pas exact de dire que le premier mouvement est toujours bon ?

voient et entendent tout ce que nous faisons et tout ce que nous disons.

La pénétration de pensée, qui est un des attributs de leur essence, leur permet de lire dans les plus profonds replis de nos cœurs ; rien ne peut leur être dissimulé ; ils connaissent tout ce que nous voudrions nous cacher à nous-mêmes.

Les esprits qui nous entourent et nous observent, jugent nos actes au point de vue de leur propre nature. Les esprits légers, comme des enfants espiègles, s'amuse à nos dépens ; les esprits sérieux prennent en pitié nos turpitudes et nos faiblesses.

173 — Les esprits influent sur nos pensées, et par suite sur nos actions qui sont la conséquence de nos pensées ; c'est ainsi qu'ils peuvent exercer une influence sur les événements de la vie matérielle.

L'influence des esprits est une mission qu'ils ont reçue pour l'accomplissement des vues de la Providence.

174 — Notre âme étant un esprit incarné, il en résulte que nous avons des pensées qui nous sont propres, et d'autres qui nous sont suggérées par des esprits étrangers ; de là souvent les pensées contraires qui nous arrivent à la fois sur le même sujet.

175 — Les pensées qui nous sont suggérées ne sont point en général le produit de la réflexion ; elles sont en quelque sorte spontanées, surgissent à l'improviste et font naître en nous des idées nouvelles ; il nous semble entendre une voix intérieure qui nous dit d'aller ou d'agir dans un sens ou dans un autre.

176 — Les pensées qui nous sont étrangères, comme celles qui nous sont propres, peuvent être bonnes ou mauvaises selon l'esprit qui nous les suggère. La pensée du bien nous vient toujours des bons esprits, et celle du mal des esprits imparfaits. Dieu nous a donné la raison et le discernement ; c'est à nous de choisir.

— Il peut être bon ou mauvais, selon la nature de l'esprit qui est incarné en toi.

177 — Dans quel but les esprits imparfaits nous poussent-ils au mal ?

« Pour vous faire souffrir comme eux. »

— Cela diminue-t-il leurs souffrances ?

« Non, mais par jalousie de voir des êtres plus heureux. »

— Quelle nature de souffrance veulent-ils faire éprouver ?

« D'être d'un ordre inférieur et éloigné de Dieu. »

— Pourquoi Dieu permet-il que des esprits nous excitent au mal ?

« Toi étant esprit, tu dois progresser dans la science de l'infini ; notre mission est plutôt pour te mettre dans le bon chemin ; et quand de mauvaises influences agissent sur toi, c'est que tu les appelles par le désir du mal. »

« Je te dis que les esprits inférieurs viennent à ton secours dans le mal quand tu as la volonté de le commettre. »

« Je réponds encore une fois à ta question : des esprits dits mauvais ne peuvent t'aider dans le mal que quand tu veux le mal. »

« Si tu as le goût du meurtre, eh bien ! tu auras une nuée d'esprits qui tâcheront de t'y maintenir ; mais aussi tu en as d'autres qui tâcheront de t'influencer en bien, ce qui fait que cela rétablit la balance et te laisse le maître. »

178 — Peut-on s'affranchir de l'influence des esprits qui sollicitent au mal ?

« Oui, car ils ne s'attachent qu'à ceux qui les sollicitent par leurs désirs. »

— Les esprits dont l'influence est repoussée par la volonté renoncent-ils à leurs tentatives ?

« Que veux-tu qu'ils fassent ? quand il n'y a rien à faire, ils cèdent la place ; cependant ils guettent le moment favorable, comme le chat guette la souris. »

177 — L'esprit doit progresser sans cesse dans la science de l'infini, et pour cela doit passer par les épreuves du mal pour arriver au bien. Il a le choix de ces épreuves, et c'est pendant son incarnation qu'il doit les subir. C'est alors que les autres esprits lui viennent en aide selon son désir pour le mal comme pour le bien.

Si la nature encore imparfaite de notre esprit fait prédominer en nous l'instinct du mal, une nuée d'esprits aussi imparfaits s'abattent sur nous comme sur une proie facile, et tâchent de l'aiguillonner par les mauvaises pensées qu'ils suscitent en nous. Leur but, en nous éloignant de Dieu, est de nous faire souffrir comme eux en nous laissant croupir dans les rangs inférieurs. Cela ne diminue point leurs souffrances, mais la jalousie qu'ils ressentent du bonheur des autres les excite à retarder notre amélioration autant qu'il est en eux.

Mais en même temps d'autres esprits tâchent de nous influencer dans un sens contraire et de nous remettre dans le bon chemin ; c'est ainsi que la balance est rétablie, et que Dieu laisse à notre conscience le choix de la route que nous devons suivre, et la liberté de céder à l'une ou à l'autre des influences contraires qui s'exercent sur nous.

178 — Les esprits impurs n'exercent ainsi leur domination sur l'homme qu'autant qu'ils sont sollicités par ses désirs, car ils s'attachent à ceux qui les écoutent, et fuient ceux qui les repoussent.

Quand ils ne voient aucune prise, ils laissent le champ libre aux bons esprits, mais ils épient sans cesse l'instant propice à leurs desseins.

En faisant le bien et en mettant toute notre confiance en Dieu, nous repoussons l'influence des esprits inférieurs, et nous détruisons l'empire qu'ils voulaient prendre sur nous.

179 — N'y a-t-il pas des hommes qui n'ont que l'instinct du mal ?

« Je t'ai dit que l'on doit progresser sans cesse. Celui qui dans cette vie n'a que l'instinct du mal, aura celui du bien dans une autre, *et c'est pour cela qu'il renaît plusieurs fois*; car il faut que tous avancent et atteignent le but, seulement les uns dans un temps plus court, les autres dans un temps plus long, selon leur désir. »

180 — Pour les faveurs que les esprits nous accordent, ne nous tiennent-ils pas sous leur dépendance, et n'aurons-nous pas plus tard un compte à régler avec eux ?

« Non, vous n'en devez compte qu'à Dieu. »

— Y a-t-il quelque chose de vrai dans les pactes avec les mauvais esprits ?

« Non, il n'y a pas de pactes, mais une mauvaise nature sympathisant avec des mauvais esprits. Par exemple :

» Tu veux tourmenter ton voisin, et tu ne sais comment t'y prendre ; alors tu appelles à toi des esprits inférieurs qui, comme toi, ne veulent que le mal, et pour t'aider veulent que tu les serves dans leurs mauvais desseins ; mais il ne s'ensuit pas que ton voisin ne puisse se débarrasser d'eux par une conjuration contraire et par sa volonté. Celui qui veut commettre une mauvaise action appelle par cela même de mauvais esprits à son aide ; il est alors obligé de les servir comme eux le font pour lui, car eux aussi ont besoin de lui pour le mal qu'ils veulent faire. C'est seulement en cela que consiste le pacte. »

181 — Les esprits s'intéressent-ils à nos malheurs et à notre prospérité ?

« Oui ; les bons esprits font autant de bien que possible, et sont heureux de toutes vos joies. »

— De quelle nature de mal les esprits s'affligent-ils le plus pour nous ; est-ce le mal physique ou le mal moral ?

« Votre égoïsme et votre dureté de cœur : de là dérive tout ; ils se rient de tous ces maux imaginaires qui naissent

179 — Chaque existence est une des phases de la vie spirituelle ; nous avons tous les mêmes degrés à parcourir, et ce qui ne s'accomplit pas un jour s'accomplira dans une autre vie. Si un homme paraît n'avoir que l'instinct du mal, c'est qu'il aura celui du bien dans une autre existence, et c'est pour cela qu'il renaît plusieurs fois. Celui qui n'a que l'instinct du bien est déjà épuré, car il a eu celui du mal dans une existence antérieure.

180 — La dépendance où l'homme se trouve quelquefois des esprits inférieurs provient de son abandon aux mauvaises pensées qu'ils lui suggèrent, et non de pactes ou stipulations quelconques entre eux et lui. Le pacte, dans le sens vulgaire attaché à ce mot, est une allégorie qui peint une mauvaise nature sympathisant avec des esprits mal-faisants.

L'homme qui veut faire le mal appelle à lui des esprits inférieurs qui, comme lui, ne veulent que le mal, et pour l'aider veulent aussi qu'il serve leurs mauvais desseins. Mais il ne s'ensuit pas que celui qui doit être victime d'une méchanceté ne puisse s'en préserver par une conjuration contraire et par sa volonté en appelant les bons esprits à son aide. C'est en cela seul que consiste le pacte, et c'est à Dieu seul que nous devons compte des faveurs que nous aurons obtenues, car les esprits ne sont que les ministres et les instruments de sa providence.

181 — Les esprits s'intéressent à nos malheurs et à notre prospérité ; mais sachant que la vie corporelle n'est que transitoire, et que les tribulations qui l'accompagnent sont des moyens d'arriver à un état meilleur, ils s'affligent plus pour nous des causes morales qui nous conduisent à notre perte, que des maux physiques qui ne sont que passagers.

Les esprits prennent peu de souci de ces malheurs qui n'affectent que notre

de l'orgueil et de l'ambition ; ils se réjouissent de ceux qui ont pour effet d'abrèger votre temps d'épreuve , car c'est la crise salutaire du malade. »

182 — Les esprits ont-ils le pouvoir de détourner les maux de dessus certaines personnes et d'attirer sur elles la prospérité ?

« Pas entièrement, car il est des maux qui sont dans les décrets de la Providence ; mais ils amoindrissent vos douleurs. Ce qui vous paraît un mal n'est pas toujours un mal ; souvent un bien doit en sortir qui sera plus grand ; et c'est ce que vous ne comprenez pas, parce que vous ne pensez qu'au moment présent. »

183 — Lorsque des obstacles semblent venir fatalement s'opposer à nos projets, serait-ce par l'influence de quelque esprit ?

« Oui et non ; quelquefois les esprits, d'autres fois c'est que vous vous y prenez mal. La position et le caractère influent beaucoup. »

— Il y a des gens qu'une fatalité semble poursuivre indépendamment de leur manière d'agir ; le malheur n'est-il pas dans leur destinée ?

« Ce peut être des épreuves qu'ils doivent subir et qu'ils ont choisies ; mais encore une fois vous mettez sur le compte de la destinée ce qui n'est le plus souvent que la conséquence de votre propre faute. Dans les maux qui t'affligent tâche que ta conscience soit pure, et tu seras à moitié consolé. »

184 — Les esprits affectionnent-ils de préférence certaines personnes ?

« Oui. »

— Quels sont les motifs de cette préférence ?

« Tout et rien ; sympathie ; ressemblance de sensation. »

— Cette affection des esprits pour certaines personnes est-elle exclusivement morale ?

« Oui. »

185 — Nos parents et nos amis qui nous ont précédés dans l'autre vie ont-ils pour nous plus de sympathie que

ambition ou froissent nos idées mondaines. Ils se rient de ces perplexités futiles, comme nous faisons des chagrins puérils de l'enfance.

182 — Les maux qui nous affligent ici-bas étant dans les vues de la Providence, il n'est pas toujours au pouvoir des esprits de les détourner entièrement de nous ; mais ils peuvent amoindrir nos douleurs, en nous donnant la force de les supporter avec patience, et nous suggérer des pensées propices pour les détourner autant que possible par notre manière d'agir ; ils n'assistent que ceux qui savent s'assister eux-mêmes.

183 — Lorsque des obstacles semblent venir fatalement s'opposer à nos projets, nous ne devons le plus souvent nous en prendre qu'à nous, car c'est presque toujours nous qui nous y prenons mal. Les idées justes ou fausses que nous nous faisons des choses nous font réussir ou échouer selon notre caractère et notre position sociale. Nous trouvons plus simple et moins humiliant pour notre amour-propre d'attribuer nos échecs au sort ou à la destinée qu'à notre propre faute. Si l'influence des esprits y contribue quelquefois, nous pouvons toujours nous soustraire à cette influence en repoussant les idées qu'ils nous suggèrent, quand elles sont mauvaises.

184 — Les esprits affectionnent de préférence certaines personnes. Les motifs de cette préférence sont exclusivement moraux et sont fondés sur la similitude des sentiments. De là, la sympathie des bons esprits pour les hommes de bien ou susceptibles de s'améliorer, et celle des esprits impurs pour les hommes pervers ou susceptibles de se pervertir.

185 — Nos parents et nos amis qui nous ont précédés dans l'autre vie, s'attachent à nous en raison de l'affection

les esprits qui nous sont étrangers?

« Oui; souvent ils vous protègent comme esprits. »

— Sont-ils sensibles à l'affection que nous leur conservons?

« Oui; ils oublient ceux qui les oublient. »

— Puisque nous avons eu plusieurs existences, la parenté remonte-t-elle au delà de notre existence actuelle?

« Cela ne peut être autrement. »

186 — Y a-t-il des lieux propices ou funestes par la nature des esprits qui les fréquentent?

« Superstition; c'est vous qui attirez les esprits: soyez toujours bons, et vous n'aurez que de bons esprits à vos côtés. »

187 — Y a-t-il des esprits qui s'attachent à un individu en particulier?

« Oui, et c'est ce que vous appelez *le génie familier*. »

— Avons-nous chacun notre esprit familier?

« Oui. »

— L'esprit familier est-il attaché à l'individu depuis sa naissance?

« Oui, et jusqu'à sa mort. »

— Y a-t-il des esprits qui s'attachent à toute une famille?

« Oui. »

188 — La mission de l'esprit familier est-elle volontaire ou obligatoire?

« L'esprit est obligé de veiller sur vous, mais il a le choix des êtres qui lui sont sympathiques. »

— En s'attachant à une personne ou à une famille, l'esprit renonce-t-il à protéger d'autres individus?

« Non; mais il le fait moins exclusivement. »

189 — N'avons-nous qu'un esprit familier?

« On peut en avoir deux, un bon et un mauvais. »

— Quel est celui des deux qui a le plus d'influence?

« Celui auquel l'homme laisse prendre l'empire sur lui. »

que nous leur conservons, et souvent nous protégent comme esprits.

La parenté directe, provenant de notre existence actuelle, n'est pas la seule qui subsiste entre les hommes et les esprits. La succession des existences corporelles établit entre eux et nous des liens qui remontent à nos existences antérieures; de là souvent des causes de sympathie entre nous et certains esprits qui nous paraissent étrangers.

186 — Les esprits s'attachent aux personnes plus qu'aux choses. C'est une erreur de croire que certaines localités sont fatalement propices ou funestes par la nature des esprits qui les fréquentent. Nous rendons nous-mêmes les lieux favorables ou défavorables par les esprits que nous y attirons.

187 — Outre l'influence générale des esprits, tout homme est plus ou moins sous la dépendance d'un esprit particulier qui s'attache à lui depuis sa naissance jusqu'à sa mort. C'est ce qu'on appelle son esprit ou son *génie familier*.

Il en est qui s'attachent à une famille entière; c'est-à-dire aux membres d'une même famille qui vivent ensemble, et sont unis par l'affection.

188 — La mission de l'esprit familier est de veiller sur la personne ou la famille dont la garde lui est confiée. Cette mission n'est point volontaire; il est obligé de veiller sur nous, mais il a le choix des êtres qui lui sont sympathiques.

L'esprit qui s'attache à une personne ou à une famille ne renonce pas pour cela à s'occuper d'autres individus, mais il le fait moins exclusivement.

189 — L'esprit familier n'est pas toujours seul, souvent il y en a deux: l'un qui pousse l'homme à sa perte, l'autre qui le protège contre les tentations. L'homme est plus ou moins sous l'influence de l'un ou de l'autre, selon celui des deux auquel il laisse prendre l'empire.

— Qu'entend-on par Ange-Gardien ou bon génie ?

« L'esprit familier lorsqu'il est bon. »

190 — Le génie protecteur abandonne-t-il quelquefois son protégé, et pour quel motif ?

« Il s'éloigne quand il voit en lui une mauvaise nature et la volonté de se livrer à son mauvais génie ; mais il ne l'abandonne point complètement et se fait toujours entendre ; c'est alors l'homme qui ferme les oreilles. Il revient dès qu'on l'appelle. »

— Le mauvais esprit se retire-t-il aussi quelquefois ?

« Oui, lorsqu'il n'a rien à faire ; mais il épie toujours les occasions de t'induire au mal. »

191 — L'esprit familier est-il fatalement attaché à l'être confié à sa garde ?

« Non ; souvent il le quitte pour un autre, et alors l'échange se fait. »

192 — Tous les hommes ont-ils leur génie familier ?

« Oui. »

— L'homme dans l'état sauvage ou de dégradation a-t-il également son génie familier ?

« Oui, mais alors le mauvais a le dessus, »

— Après cette vie reconnaitrons-nous notre bon et notre mauvais génie ?

« Oui, vous les connaissiez avant d'être incarnés. »

193 — Recevons-nous des avertissements des esprits protecteurs ?

« Oui, de vos esprits familiers. »

— Par quels moyens nous donnent-ils ces avertissements ?

« Par les pressentiments et par les pensées qu'ils vous suggèrent. »

— Ces avertissements ont-ils pour objet unique la conduite morale, ou bien aussi la conduite à tenir dans les affaires de la vie privée ?

« Tout ; il essaie de te faire vivre le mieux possible. »

Ce qu'on appelle vulgairement Ange-Gardien ou bon génie, est l'esprit familier lorsqu'il est bon.

190 — Le bon esprit s'éloigne quelquefois de son protégé lorsqu'il voit en lui une irrésistible volonté de se livrer à son ennemi. Il ne l'abandonne point pour cela complètement et se fait toujours entendre : c'est la voix de la conscience qui parle en nous, mais à laquelle nous fermons trop souvent l'oreille.

Par la même raison le mauvais esprit renonce à ses tentatives lorsqu'il en reconnaît l'inutilité par l'ascendant que la volonté de l'homme donne à l'esprit bienfaisant ; mais il n'en épie pas moins les occasions de nous induire au mal. C'est ainsi que l'homme de bien est souvent assailli par de mauvaises pensées.

191 — L'esprit familier n'est pas invariablement et fatalement attaché à l'être qu'il a choisi ; souvent il le quitte pour un autre sans cause prépondérante ; mais alors un autre esprit le remplace.

192 — Tous les êtres humains ont leur génie familier, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent ; mais chez les hommes encore arriérés dans leur développement moral et intellectuel, ce sont les esprits imparfaits qui dominent.

Tous en quittant la vie corporelle pour rentrer dans le monde des esprits reconnaitront leurs bons et mauvais génies.

193 — Les esprits protecteurs nous guident dans la bonne voie par les avertissements qu'ils nous donnent. Ils nous les transmettent par les pressentiments et par les pensées qu'ils nous suggèrent, soit qu'elles aient pour objet la conduite morale, soit qu'elles concernent la conduite à tenir dans les affaires de la vie privée, ou les moyens d'éviter les maux qui nous menacent.

D'un autre côté, notre mauvais génie nous suscite des entraves et provoque nos malheurs ici-bas en nous suggérant

— A quel signe pouvons-nous reconnaître que l'avertissement nous vient d'un bon ou d'un mauvais esprit ?

« J'ai dit pressentiment ; consultez votre conscience et la nature de vos pensées. »

194 — Que devons-nous penser du premier mouvement qui nous sollicite dans nos actions ?

« Le premier mouvement est toujours bon chez l'homme qui écoute l'inspiration de son bon génie. »

— Que devons-nous faire dans l'incertitude ?

« Quand tu es dans le vague invoque ton bon esprit. »

— Qui doit-on prier quand on ne connaît pas son esprit familier ?

« *Priez notre maître à tous, Dieu, qu'il vous envoie un de ses messagers, l'un de nous.* »

195 — Que doit-on penser de ces personnes qui semblent s'attacher à certains individus pour les pousser fatalement à leur perte, ou pour les guider dans la bonne voie ?

« Dieu les envoie pour les tenter. »

— Notre bon et notre mauvais génie ne pourraient-ils pas s'incarner pour nous accompagner dans la vie d'une manière plus directe ?

« Oui, cela a lieu quelquefois ; mais souvent aussi ils chargent de cette mission d'autres esprits incarnés qui leur sont sympathiques ? »

196 — La malveillance des êtres qui nous ont fait du mal sur terre s'éteint-elle avec leur vie corporelle ?

« Souvent ils reconnaissent leur injustice et le mal qu'ils ont fait ; mais souvent aussi ils vous poursuivent de leur animosité si Dieu le veut ainsi pour continuer de vous éprouver. »

— Quel sentiment éprouvent après la mort ceux à qui nous avons fait du mal ici-bas ?

« S'ils sont bons, ils pardonnent selon votre repentir. »

197 — La bénédiction et la malédiction peuvent-elles attirer le bien et le mal sur ceux qui en sont l'objet ?

des pensées pernicieuses. Dieu nous a donné la conscience et la raison pour guides ; c'est à nous de choisir. Quiconque étudie la nature de ses pensées peut aisément en connaître la source.

194 — Chez l'homme qui suit l'impulsion de son bon génie le premier mouvement est toujours bon ; en le suivant il sera toujours juste.

Dans l'incertitude, qu'il invoque avec sincérité son Ange-Gardien, et il en recevra toujours un avis salutaire, ou qu'il prie Dieu de lui envoyer un de ses messagers, c'est-à-dire un bon esprit, et sa prière sera toujours exaucée.

195 — Il y a des êtres fatals à certaines personnes, et qui semblent nés pour les pousser vers leur ruine ; d'autres au contraire semblent prédestinés à les guider dans la bonne voie. Ce sont des êtres animés par des esprits plus ou moins purs que Dieu place sur notre route pour nous tenter ou pour nous secourir. C'est à nous de choisir entre le bon et le mauvais chemin. C'est aussi quelquefois notre bon, ou notre mauvais génie, qui s'est incarné pour nous escorter dans la vie.

196 — L'action malveillante des êtres pervers qui nous ont fait du mal ici-bas ne s'éteint pas avec leur vie corporelle. Souvent à leur rentrée dans le monde des esprits ils reconnaissent leur injustice ; mais quelquefois aussi ils nous poursuivent de leur animosité, jusque dans une autre existence, si Dieu le veut ainsi pour achever de nous éprouver.

Ceux à qui nous avons fait du mal nous pardonnent après leur mort s'ils sont bons, et selon notre repentir.

197 — La bénédiction et la malédiction sont des invocations qui ont pour objet d'attirer le bien et le mal sur ceux qui

« Oui, parce que le plus souvent on maudit les méchants et l'on bénit les bons. »

« Dieu n'écoute point une malédiction injuste, et celui qui la prononce est coupable à ses yeux. Mais, comme nous disions très bien tout à l'heure, nous avons les deux génies opposés : le bien et le mal ; il peut donc y avoir une influence momentanée, surtout sur la matière. Mais cette influence n'a toujours lieu que par la volonté de Dieu, et comme surcroît d'épreuve pour celui qui en est l'objet. »

198 — Un esprit peut-il momentanément revêtir l'enveloppe d'une personne vivante, c'est-à-dire s'introduire dans un corps animé et agir au lieu et place de celui qui s'y trouve incarné ?

« Non, l'esprit n'entre pas dans un corps comme tu entres dans une maison ; il s'assimile avec un esprit incarné qui a les mêmes défauts et les mêmes qualités pour agir conjointement ; mais c'est toujours l'esprit incarné qui agit comme il veut sur la matière dont il est revêtu. »

199 — Y a-t-il des possédés dans le sens vulgaire attaché à ce mot ?

« Non, puisque deux esprits ne peuvent habiter ensemble le même corps. Ceux que l'on appelait ainsi étaient des épileptiques ou des fous, qui avaient plus besoin du médecin que d'exorcisme. »

en sont l'objet, mais elles ne peuvent jamais détourner la Providence de la voie de la justice. Elle ne frappe le maudit que s'il est méchant, et sa protection ne couvre que celui qui la mérite. Dieu n'écoute pas une malédiction injuste, et la fait retomber sur celui qui l'a prononcée.

Toutefois, comme nous avons deux génies opposés, le bien et le mal, la volonté de l'homme peut avoir une influence momentanée, surtout sur la matière ; mais cette influence, qu'elle soit bonne ou mauvaise, est toujours dans les vues de la Providence.

198 — L'action des esprits sur l'homme ne se borne pas à une influence morale sur la pensée. Cette action est quelquefois plus directe. Souvent ils s'unissent à l'esprit d'une personne vivante dont ils empruntent ainsi le concours afin d'agir conjointement avec lui pour le bien comme pour le mal, mais ils ne peuvent se substituer à lui dans le corps qu'il anime, car l'esprit et le corps doivent rester liés jusqu'au temps marqué pour le terme de l'existence matérielle.

199 — L'esprit ne pouvant se substituer à un autre esprit incarné, ni cohabiter le même corps, il n'y a pas de *possédés* dans le sens vulgaire attaché à ce mot. Ceux que l'on a pris pour tels dans des temps de superstition et d'ignorance étaient des épileptiques, des fous ou des *extatiques*.